

***Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois***
Le jeudi 26 juin 2014 (1) (19 h)
Audioconférence
Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Président : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de St-Denis)
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)
Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille (de Ferland)
Papi Tshiswaka, Région n° 3 de Regina (de Winnipeg)
Yvan LeBel, Région n°5 de Saskatoon (de Pinch Creek, AB)
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park)
Nadine Penney, Région n° 7 de Prince Albert (de Prince Albert)
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (de Saskatoon)

Les membres suivants du Conseil sont absents :

Poste vacant, Région n° 8 des Battlefords

Les membres suivants du personnel sont présents :

Donald Michaud, directeur de l'éducation par intérim, CÉF
Ronald Ajavon, surintendant des affaires et trésorier, CÉF
Frankie LaClare, directrice adjointe de l'éducation, CÉF
Gilbert Hautcoeur, directeur des projets, CÉF
Sébastien Fillion, coordonnateur des technologies de l'information, CÉF
Cathy Colombet, adjointe administrative, CÉF
Michelle Arseneault, secrétaire générale du CSF

Invité : Maitre Roger Lepage, Firme MillerTomson

La secrétaire générale confirme avoir reçu le consentement des membres du CSF de la tenue de cette séance.

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue et pensée du jour

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire à 19 h.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 26 juin 2014

14.404 DENIS MARCHILDON : Que l'ordre du jour du 26 juin 2014 soit adopté tel que présenté.

Adopté

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.1 DÉCISIONS

2.1.1 *Mise à jour avec le ministère de l'Éducation*

La conseillère Nadine Penney se retire de la discussion et du vote.

- 14.405 DENIS MARCHILDON :** Que le CSF informe l'avocat du Conseil d'entreprendre une injonction interlocutoire concernant les torts irréparables causés par le sous-financement du Conseil et mandate le président et la direction de l'éducation d'en aviser le ministre de sa décision.

2 Abstentions

Adopté

- 14.406 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que CSF avise l'avocat du Conseil de poursuivre les instances judiciaires à l'encontre du gouvernement dans CBR N°. 820, de 2011, devant la Cour du Banc de la Reine, le 27 avril 2011, dans CBR N°.780 de 2013, devant la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan, le 23 avril 2013 et certaines questions que le gouvernement a soumises à la Cour d'appel de la Saskatchewan dans CACV N°. 2357, le 14 décembre 2012.

Adopté

La conseillère Nadine Penney revient à table du Conseil.

2.1.2 *SSBA*

Pas de décision

2.1.3 *Projet un élève - un ordinateur*

- 14.407 SIMONE COUTURE:** Que le CSF adopte le rapport de la révision de l'orientation « un élève, un ordi » tel que présenté.

Adopté

2.1.4 *Relations CSF/CÉ/Inc.*

- 14.408 YVAN LEBEL :** Que le CSF reçoive la correspondance du conseil d'école de l'école canadienne-française de Saskatoon et mandate la direction de l'éducation de faire les suivis nécessaires.

Adopté

2.1.5 Démission d'un conseiller scolaire

- 14.409 ANDRÉ DENIS :** Que le CSF accepte la démission du conseiller Yvan Lebel et déclenche une élection partielle pour la région scolaire de Saskatoon n° 5 selon l'avis de mise en candidature suivant et poursuive l'élection partielle jusqu'à ce que le poste soit rempli.
Mise en candidature du 3 au 16 juillet 2014
Scrutin par anticipation le 8 août 2014
Scrutin le 13 août 2014

1 abstension
Adopté

- 14.410 SIMONE COUTURE :** Que le CSF remercie officiellement le conseiller sortant Yvan LeBel dans le cadre de l'Assemblée annuelle des électeur de 2015.

Adopté

2.2 Direction stratégique

Sans objet

2.3 Principes et élaboration de politiques et procédures administratives

Sans objet

3. Correspondance et points d'information

Sans objet

IV DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES

Sans objet

V IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Sans objet

VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

6.1 Durée de la séance du 26 juin 2014

- 14.411 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF accorde aux membres du CSF présents le 26 juin 2014 un remboursement d'honoraires équivalent à moins de 4 heures.

Adopté

6.2 Prochaine séance

14.412 SIMONE COUTURE : Que le CSF se rencontre en séance extraordinaire à 22 h 40 le 26 juin pour traiter le la résidence de l'ÉSCM (pensionnat) et des ressources humaines incluant l'ordre du jour comme suit :

- 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 26 juin 2014
- 2.1.1 Résidence de l'ÉSCM (pensionnat)
- 2.1.2 Ressources humaines
- 6.1 Durée de la séance
- 6.2 Prochaine séance
- 6.3 Levée de la séance

Adopté

6.3 Levée de la séance

14.413 ÉLIZABETH PERREAULT: Que le CSF lève la séance à 22 h 40.

Adopté

Présidence

Secrétaire